

CE MONDE QUI BOUGE

Saddam et la conscience occidentale

Par Hassane Zerrouky



Saddam pendu le jour de l'Aïd, jour sacré, est certes choquant. Mais puisqu'on est dans le registre de l'indignation, souvenons-nous que le GIA et l'AIS tuaient et égorgèrent le jour de l'Aïd. A cette époque, les imams étaient bien silencieux tandis que certaines bonnes consciences se demandaient qui tuait qui ! S'agissant de l'Irak, le problème n'est pas là. C'est la crainte de révélations sur les implications occidentales dans les crimes de Saddam Hussein (il était loin d'être un ange) qui a sans doute précipité son élimination et que certains veulent maquiller en crime chiite ! Car mort, il ne sera pas jugé pour le massacre des 180 000 Kurdes lors de l'opération «Anfal» durant la guerre Irak-Iran ni d'ailleurs pour l'écrasement de la révolte chiite en 1991 au cours de laquelle périrent des milliers de personnes, et encore moins pour avoir envahi le Koweït, alors que le procès avait été programmé par la justice irakienne, procès auquel Tarek Aziz devait témoigner. Dans cette parodie de justice, le plus grave réside dans le fait que Saddam Hussein, ayant été fait prisonnier par des forces étrangères au terme d'une guerre menée contre son régime, il ne devait pas être jugé par une juridiction mise en place par les occupants américains mais par un tribunal international indépendant.

Pour mémoire, le Tribunal spécial irakien (TSI) avait été institué par Paul Bremer, l'ancien administrateur américain de l'Irak, pour juger les crimes commis par des Irakiens entre le 17 juillet 1968, date du coup d'Etat baathiste, et le 1^{er} mai 2003 en Irak ou ailleurs, ainsi que les crimes commis lors de la guerre contre l'Iran (1980-1988) et l'invasion du Koweït (1990-1991). Faisant fi des accusations de partialité d'un tribunal siégeant dans un pays sous occupation militaire, en proie à une guerre civile, Washington entendait ainsi éviter que le procès de Saddam ne soit également celui des responsabilités occidentales, quand l'Irak était courtisé par les grandes capitales européennes et américaine. Aussi lui importait-il de soustraire Saddam Hussein à une Cour pénale internationale comme l'avaient demandé en vain ses avocats et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).

Il faut savoir que jusqu'en 1989, Saddam Hussein était un allié des Etats-Unis et des grandes puissances occidentales, avec lesquels il avait noué des liens étroits. Et quand, lors de la guerre irako-iranienne, Washington et ses alliés occidentaux eurent constaté que l'offensive irakienne tournait au désastre, ils entreprirent d'aider massivement le régime de Saddam, considéré comme laïque et pro-occidental, contre l'Iran de Khomeini, perçu comme la principale menace contre les intérêts occidentaux. En 1982, William Casey, chef de la CIA, débarqua à Baghdad, suivi une année plus tard en 1983 par l'envoyé spécial de George Bush père, Donald Rumsfeld. Buts de ces visites : rassurer et soutenir Saddam contre Khomeini.

Outre les armes militaires classiques — hélicoptères, avions, missiles, armes lourdes — de l'armement chimique lui a été livré. Des firmes occidentales ont aidé l'Irak à en fabriquer. Ce sont ces armes chimiques fabriquées grâce à l'aide occidentale qui ont été employées par l'armée de Saddam contre l'armée iranienne et les civils kurdes de Halabja. Ce sont des hélicoptères Bell, de fabrication américaine, qui ont déversé le gaz moutarde sur les civils kurdes. Ce sont des Mirage équipés de missiles exocet fournis par la France qui ont permis de bombarder et d'écraser l'insurrection kurde et chiite. Et pendant que l'armée de Saddam, noyée d'armes occidentales de toutes sortes, bombardait et massacrait sans coup férir, Washington s'employait au Conseil de sécurité à bloquer toute résolution condamnant les crimes de guerre irakiens, allant jusqu'à accuser l'Iran d'avoir utilisé en premier des bombes chimiques. Exécuté, Saddam a emporté dans sa tombe des secrets gênants pour Washington, Paris, Londres et tous ceux qui avaient intérêt à le faire taire.

H. Z.

BELKHADEM INSISTE SUR LA REVISION DE LA CONSTITUTION

«Le référendum aura lieu au courant de l'année 2007»

Abdelaziz Belkhadem remet le dossier de la révision constitutionnelle sur le devant de la scène. Le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN, qui a présenté hier ses vœux aux cadres de son parti, a déclaré que le référendum se tiendra au courant de cette année.

Tarek Hafid (Le Soir) - Il y a avait foule, hier, au djihad (l'appareil). La totalité des ministres FLN (à l'exception de ceux qui sont encore à La Mecque), les membres de l'instance exécutive et tout ce que ce parti peut compter de cadres ont assisté à cette cérémonie organisée au siège du parti à l'occasion de l'Aïd El-Adha et de la nouvelle année.

Abdelhamid Mehri et Boualem Benhamouda, deux anciens secrétaires généraux de cette formation, étaient également de la partie. Abdelaziz Belkhadem ne s'est pas contenté de présenter ses vœux, la conférence de presse qu'il a animée lui a également permis d'aborder les questions d'actualité. Le secrétaire général du FLN a notamment relancé le dossier de la révision de la Constitution. «Préparez-vous d'ores et déjà aux prochaines échéances, à savoir les élections législatives, locales et le référendum sur la révision de la Constitution», a-t-il lancé aux militants de son parti. «Au FLN, on ne dit pas une chose et son

contraire. Nous ne mentons pas. Nous avons déclaré qu'il y aurait un référendum pour la révision de la Constitution. Certes, il y a eu un report et non pas une annulation de la date du référendum, mais je peux assurer que la consultation sera tenue au cours de cette année», annoncera-t-il par la suite devant les représentants de la presse.

Belkhadem se refusait cependant de révéler le contenu du nouveau texte. «Je ne sais rien du contenu de cette nouvelle Constitution. Cela est du ressort du président de la République. Ce que je sais, c'est que le FLN a exigé un système présidentiel.» Le FLN ferait-il campagne pour la révision si cette exigence n'était pas prise en compte? «Chaque chose en son temps», dira le secrétaire général du FLN, et non moins chef du gouvernement, en esquissant un sourire.

Une situation tout à fait improbable puisque Belkhadem a précisé que son parti respecte scrupuleusement toutes les décisions de Abdelaziz

Bouteflika. «Au FLN, nous sommes nourris de la même culture que le chef de l'Etat et à ce titre, nous le soutenons lorsqu'il met à l'index les cadres et les membres de l'administration qui bloquent le pays», indiquera-t-il.

Belkhadem a par ailleurs abordé — avec une certaine amertume — les élections pour le renouvellement partiel du Conseil de la nation. Selon lui, ces sénatoriales ont été «plus qu'un raz-de-marée, un véritable tsunami», tout en reconnaissant que son parti est passé à côté d'une grande victoire. Belkhadem considère que les élus locaux qui n'ont pas fait preuve de «discipline partisane» sont la cause de cette situation. «Il y aura prochainement des mesures contre ceux qui ont vendu leur voix. Nous ne pouvons pas tolérer ces actes de corruption politique», a-t-il lancé en ajoutant que ces élus ne pourront participer aux prochaines échéances électorales. «Ils peuvent s'essuyer la bouche pour les élections législatives et locales.»

Quant à ceux qui ont décidé de se présenter aux sénatoriales en dehors du cadre du parti, Belkhadem a promis de les traduire devant le conseil de discipline. «Cela est également valable pour les trois militants

qui ont été élus au Conseil de la nation. Ils seront traduits devant le conseil de discipline du parti tout sénateurs qu'ils sont». Amer, Belkhadem l'a également été en critiquant les journaux qui ont commenté la «victoire partielle» de son parti lors des sénatoriales du 28 décembre. Une réalité qu'il n'a pourtant cessé de répéter hier. «Le gaspillage est le caprice des riches, le FLN est riche voilà pourquoi il s'est permis de perdre des sièges.» Et à propos de la présidence du Conseil de la nation, il a souligné qu'au sein du FLN on ne voyait aucun inconvénient à ce que Abdelkader Bensalah garde ce poste, «l'essentiel est que notre parti soit aujourd'hui majoritaire dans les assemblées locales et dans les deux chambres du Parlement».

Sur le plan de l'actualité internationale, le secrétaire général du FLN a dénoncé l'exécution de Saddam Hussein le jour de l'Aïd El-Adha. «Saddam Hussein est victime d'un assassinat politique car il a été exécuté par les forces coloniales. Cet acte qui a eu lieu le jour de l'Aïd El-Adha constitue une atteinte à l'honneur des peuples musulmans et arabes. Prions Dieu pour que cet assassinat ne rajoute pas aux malheurs de nos frères irakiens.»

T. H.

LE REGARD DE MOHAMED BENCHICOU

soirmben@yahoo.fr

Nos Kabyles et leurs Kurdes

Le premier cadeau de 2007 est une splendide extravagance : l'image d'un dictateur pendu qui arrache des larmes aux masses arabes ! Une année qui commence par une pareille bizarrerie ne peut pas être tout à fait mauvaise. C'est vrai que Dieu entend plus facilement un sanglot qu'un appel, si on en croit saint Augustin, mais l'Histoire devrait quand même nous inviter à plus de retenue. On n'offre pas une gloire posthume à un despote, sous prétexte qu'il a été exécuté dans des conditions humiliantes et par des Américains arrogants qui, il est vrai, ne sont pas des modèles d'équité et de probité. Bridons nos émotions. Le monde arabe a suffisamment de nobles causes en quête de héros pour qu'on érige une stèle d'honneur à la mémoire d'un des tyrans qui ont bâti le déshonneur et l'impuissance arabes. Ne pas danser autour du totem est une chose, gémir sur le cadavre d'un dictateur en est une autre. Sans ces autocrates sanguinaires qui ont étouffé leurs propres sociétés, le monde arabe n'en serait pas, cinq siècles après la chute de Grenade, à pleurer aujourd'hui sur son impotence et, ironie de l'Histoire, à regarder des yankees pendre leurs

leaders comme dans un mauvais western.

Or, précisément, pour nous Algériens, plutôt que de nous émouvoir sur la fin peu prestigieuse du dictateur, il convient peut-être de méditer cette providentielle morale de l'Histoire : le crime contre l'humanité rattrape presque toujours ses auteurs. Officiellement, Saddam Hussein a été condamné pour le massacre de 148 villageois chiites durant les années 1980. Autrement dit, selon les nouvelles normes internationales, appelées insidieusement par la justice irako-américaine, l'assassinat collectif commis par un gouvernement dans l'exercice de ses fonctions conduit, inexorablement, même vingt ans après, au mieux à la prison, au pire à la potence. Mais alors, dans l'échelle des délits, tuer 148 villageois kurdes est-il forcément moins pardonnable que tuer 126 manifestants kabyles ? Nos cadavres kabyles valent-ils leurs dépoüillés kurdes ? J'arrête ici les indignations cocardières : je ne suggère pas, par ce parallèle, qu'il faut penser à dresser la potence à Bouteflika ou à Zerhouni et je ne fais pas de la justice américaine le parangon de l'équité mondiale. Je pose juste une question qui sera, tôt ou tard,

posée devant l'opinion internationale et que, dans son infinie suffisance, le régime algérien croit dissoute dans la mare boueuse des connivences politiques. Quand donc réaliserez-vous, messieurs, que le sang versé pour la démocratie et la liberté, dans ce pays, est indélébile ? Car enfin, si la mémoire a rattrapé Saddam Hussein pour un massacre mené en représailles à un attentat manqué contre un convoi présidentiel, que dire d'une tuerie conduite sadiquement contre des citoyens kabyles revendiquant juste la vérité ? L'illusion de l'oubli est tentante. Elle est tellement forte chez nos souverains, qu'ils en viennent, par un exercice effréné de la mégalomanie et de la paranoïa politique, jusqu'à prétendre se classer parmi les personnalités honorables de la planète et à même postuler pour le Nobel de la paix ! La mascarade nationale a même pris une tournure grotesque avec le lancement d'un récent appel soutenant la candidature de Bouteflika au Nobel et signé par des figures du monde de la culture et des affaires qui se sont tristement prêtées à la loufoquerie. Les courtisans qui, pour reprendre Camus, ne savent placer que leurs fauteuils — ou leurs portefeuilles —



dans le sens de l'Histoire, Saddam n'en manquait pas. Ils n'ont rien pu faire contre la déchéance du despote.

Curieusement, il semble que cette morale de l'Histoire n'ait pas tout à fait échappé au pouvoir algérien. Commentant la pendaison de Saddam Hussein, le gouvernement Belkhadem, dans une déclaration très peu médiatisée, plaide pour une certaine impunité des gouvernants pour les abus commis durant l'exercice de leur pouvoir, niant aux hommes la compétence à juger les souverains. Après avoir, en effet, regretté que l'ancien président irakien ait fait l'objet d'un «jugement des hommes» et exécuté «suite à une condamnation à mort pour des actes relevant de ses activités à la tête de l'Etat irakien», le pouvoir algérien estime que «l'évaluation de sa vie appartient au jugement de Dieu». God save the king !

M. B.